



Les travaux en régie se poursuivent : ici dans le jardin de l'école Jacques Prévert

LA VILLE POURSUIT SES PROJETS DANS CETTE PÉRIODE COMPLIQUÉE

Inutile de vouloir se projeter bien loin... dans cette période sanitaire où le deuxième confinement a débuté le 29 octobre 2020. Dans ce contexte inédit et bien particulier, il est bien difficile d'annoncer ou de prédire ce que demain sera fait. A l'heure où nous imprimons ce Lesparre'Actus, nous énonçons en effet certaines informations susceptibles d'avoir évolué au moment de sa distribution.

Sous confinement ou pas ? L'évolution de la situation sanitaire guidera les décisions prises, bonnes ou mauvaises, suffisantes ou pas : l'Histoire le dira a posteriori, comme à chaque situation délicate.

Au 10 novembre, les écoles et les services municipaux sont ouverts. Les équipes travaillent quasi normalement, même si certains aménagements ne sont pas perceptibles par le public.

Dans cette année 2020 et après une période de grands travaux qui a marqué le mandat précédent, la Ville a choisi de faire des travaux de moins grande ampleur mais nécessaires au bon entretien de la voirie ou encore de certains bâtiments communaux. Les travaux d'assainissement du quartier d'Uch touchent également à leur fin (cf page 2).

LA VILLE SOUTIEN SES COMMERÇANTS ET ARTISANS

Même si nos commerces, pour certains, sont fermés, ils s'organisent dans le « click and collect » que la Ville a décidé de relayer sur son site, dès lors que les intéressés, commerçants ou artisans, ont renseigné en commentaire d'un post dédié, sur la page facebook ville de lesparre. C'est dire l'intérêt et l'envie de soutenir le commerce de proximité en souffrance, à moins de deux mois des fêtes de fin d'année.

Même si, très vraisemblablement, les marchés de Noël ne pourront avoir lieu, les employés municipaux mettent en place les illuminations. Alors que les rendez-vous culturels sont annulés les uns après les autres, que le Centre d'Animations a fermé ses portes jusqu'à nouvel ordre... la ville met en oeuvre une autre promesse de campagne, celle du relogement de la bibliothèque municipale (cf page 3).

Enfin, le recensement de notre population est annoncé pour le début de l'année prochaine, avec son mode d'emploi synthétisé (cf page 4).

En attendant, prenez soin de vous, de nous; en respectant les gestes barrières. Les jours meilleurs viendront et comme dit l'adage populaire : « après la pluie vient le beau temps ».

LES TRAVAUX EN RÉGIE VONT BON TRAIN



Les personnels des services techniques municipaux ont fait ces dernières semaines de nombreux travaux en régie interne :

- **CALM** : Pose d'un tapis sur l'ensemble du parquet de la salle de danse.
- **COLUMBARIUM** : Reprise de la chapelle, piquage des murs extérieurs et reprise des joints des pierres.
- Reprise du trottoir au carrefour de la rue Jean Mermoz et Cours Georges Mandel.
- Reprise de trottoir au carrefour de la rue de la Paix et du cours du maréchal Delattre de Tassigny.

Les travaux les plus importants sont ceux effectués à l'école maternelle Jacques Prévert, visitée par quelques élus juste avant le confinement et la rentrée scolaire du 2 novembre.

Ils ont pu constater la qualité des travaux faits en régie, par nos équipes techniques qui ont réalisé l'ensemble du projet, dans le respect des délais impartis.

Ainsi, sont désormais opérationnels, depuis la rentrée scolaire des vacances de la Toussaint :

- Un local attenant à la cantine scolaire avec vestiaires pour nos agents.
- Des toilettes pour enfants.
- Un local technique pour l'entretien du bâtiment.

Une rencontre a également eu lieu, durant cette visite, avec l'équipe de coordination des écoles communales qui a rappelé quelques chiffres évocateurs de la volonté municipale de faire des écoles de la commune des lieux de vie et d'éducation fonctionnels, bien équipés.

Plus de 500 élèves sont scolarisés dans nos écoles municipales. 6 agents sont affectés par école (4 à temps complet et 2 à temps partiel) pour le ménage, l'Accueil PériScolaire (APS), les repas du midi et l'entretien global de nos bâtiments.

Cette organisation, alourdie par un protocole drastique liée à la situation sanitaire actuelle, témoigne bien que l'Ecole reste un dossier prioritaire pour la Municipalité.

EXTENSION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF COMMUNAL SUR UCH

La dernière tranche de travaux sur le secteur du lotissement Boulangé, chemin de la Gélade et impasse des Grands chênes ont débuté le 5 octobre 2020 pour une durée d'environ 10 semaines.

Ceux-ci font partie de la 4ème tranche d'extension du réseau d'eaux usées comprenant les secteurs de la rue André Guichenet, chemin de la Landette sud, rue Docteur Meignié centre.



Le montant de ces travaux s'élève à 512 450,88€HT entièrement budgétisé par la régie des Eaux de la ville. Au total 1 200 mètres linéaires de réseaux d'eaux usées ont été créés sur cette dernière tranche desservant ainsi 50 parcelles.

Le titulaire du marché est l'entreprise CANASOUT.

Les réunions de chantier se tiennent tous les mercredis matin sur site en présence de Monsieur Joël Cazaubon adjoint au Maire en charge de la Régie des Eaux, Madame Jennifer Chauvot directrice de la Régie des Eaux, Monsieur Rémy Dumas Maître d'œuvre des travaux et Monsieur Christophe Dulau conducteur de Travaux chez CANASOUT.

Agenda du CCAS

Nouveauté : dès le mois de décembre, mise en ligne du site web du CCAS : <https://ccas-lesparre-medoc.fr>

ARBRE DE NOËL

Initialement programmé le 9 décembre 2020, au regard de la crise sanitaire, nous avons le regret de vous informer que l'arbre de Noël est annulé.

BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL

Le CCAS installera début décembre devant la Mairie, une boîte aux lettres afin de permettre aux enfants d'y déposer leurs souhaits pour le Père Noël.

COLIS DE NOËL

14 décembre - 13h30 à 16h

Salle François Mitterrand

Pour les séniors de 80 ans et plus qui se sont inscrits, la distribution est maintenue. Elle se déroulera dans le plus grand respect des règles sanitaires. Malheureusement, le goûter est quant à lui annulé.

REPAS DES AINÉS 2021

Le traditionnel repas des aînés, fixé le 3 février 2021, est provisoirement reporté. Dès que la situation sanitaire nous le permettra, une nouvelle date vous sera communiquée.

LA CULTURE EST EN BERNE

Depuis le début de la saison culturelle 2020-2021, la situation sanitaire nous a obligé à annuler les manifestations programmées au fil des semaines qui deviennent des mois.

Avec nos manifestations et rendez-vous habituels telle l'après-midi récréative d'Halloween, le théâtre des Salinières a été contraint d'annuler ses représentations programmées, tout comme le cinéma qui a, de nouveau, fermé ses portes.

Le service culturel a anticipé pour les semaines à venir et a décidé de reporter ou tout simplement d'annuler toutes les dates à venir jusqu'à la fin de l'année; certes par souci sanitaire mais également par contrainte logistique liée à la difficulté d'annuler au dernier moment des manifestations dont l'organisation est lancée.

Pour ce qui est de la journée thématique consacrée au Bénélux du 21 novembre, le service culturel tentera de le reprogrammer avant la fin de cette saison, en fonction des contraintes sanitaires et de la disponibilité des intervenants.

Par ailleurs et concernant les adhérents du CALM, un étalement des paiements a déjà été mis en place pour ceux qui l'ont souhaité. Une réflexion est en cours, si le confinement devait être prolongé au delà du 1er décembre, ou revenir pour une troisième vague, pour de possibles dégrèvements en fonction des cours qui ne sont pas du tout assurés numériquement, durant ces fermetures administratives.

Au final, ce sera deux saisons culturelles qui auront été bouleversées. Espérons tous qu'il n'y aura pas un troisième confinement.

Soyez assurés que la Ville mettra toute son énergie à maintenir le lien culturel, dès lors que la situation sanitaire se sera améliorée.

Patience et résilience sont les deux mamelles de la France (d'aujourd'hui) pour paraphraser un dicton de Sully au roi Henri IV.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LESPARRE

Afin de permettre à nos lecteurs de continuer à lire pendant la période de fermeture des bibliothèques, la bibliothèque Municipale de Lesparre a mis en place un système de drive.

Pour faciliter vos recherches, n'hésitez pas à consulter notre portail documentaire en ligne :

<https://bibliotheque.medoc-cpi.fr>

Nous restons à votre disposition au :
05 56 41 80 66
bib.coeurmedoc@wanadoo.fr

BIBLIO-DRIVE



Je choisis des livres disponibles sur le site de la bibliothèque ou je demande de l'aide à une bibliothécaire par téléphone.

J'envoie la liste par mail à l'adresse bib.coeurmedoc@wanadoo.fr ou je la communique par téléphone au 05 56 41 80 66



La bibliothécaire me fixe un rendez-vous par téléphone pour récupérer ma commande quand elle est prête.

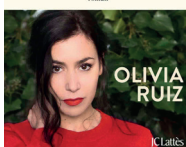
Je viens à l'heure fixée devant la porte de la bibliothèque avec mon masque et un sac pour mettre mes livres.



Les retours des documents empruntés se font dans la boîte à l'entrée de la bibliothèque.

NOUVEAUX ROMANS

OLIVIA RUIZ
La commode aux tiroirs de couleurs



Olivia RUIZ
« La commode aux tiroirs de couleurs »

« Enfin, après tant d'années de patience domptée, j'allais savoir pourquoi elle s'emballait tant pour cacher le secret que renfermaient ces neuf tiroirs. Ma grand-mère les nommait ses renferme-mémoire. »

Serge Joncour
Nature humaine



Serge JONCOUR
« Nature humaine »

La France est noyée sous une tempête diluvienne qui lui donne des aîres, en ce dernier jour de 1999, de fin du monde. Alexandre, reclus dans sa ferme du Lot où il a grandi avec ses trois sœurs, semble redouter davantage l'arrivée des gendarmes. Seul dans la nuit noire, il va revivre la fin d'un autre monde ...

LA BIBLIOTHÈQUE DÉMÉNAGE

Malgré cette période difficile, la Municipalité continue à réaliser ses projets de campagne; en particulier celui de reloger la bibliothèque municipale.

A cet effet, le maire, Bernard Guiraud, vient de signer une convention de location pour les nouveaux locaux de la bibliothèque qui va donc déménager pour le 22 rue Jean-Jacques Rousseau (ancien immeuble Montégu).

Ce déménagement est un projet qui date de plusieurs années.

Inscrit dans le programme de la campagne municipale de 2014, ce bâtiment avait déjà été identifié comme étant un lieu susceptible d'y accueillir la lecture publique au cœur de ville.

A l'époque, par le jeu de l'offre et de la demande, la mairie n'avait pu investir ce lieu très symbolique du centre ville.

Le 22 rue Jean-Jacques Rousseau est en effet du bâtiment qui parle à la mémoire des lesparrains. A l'architecture remarquable, il a abrité le « grand magasin » de notre commune, jusqu'à la fin du 20^{ème} siècle. Nous évoquons ici les galeries Montégu où l'on y trouvait de tout : des meubles, de la vaisselle, des bagages et autres produits de maquillage.

Depuis le bien est revenu sur le marché locatif immobilier de Lesparre. C'est donc tout naturellement que la Ville s'est repositionnée pour mener à terme son projet.

UN GESTE FORT POUR LE COMMERCE ET LA CULTURE

Cette nouvelle présence d'un service municipal rue Jean-Jacques Rousseau est un geste fort envers nos commerçants du centre ville. Car nous sommes persuadés que la bibliothèque va générer un flux propice à dynamiser le commerce riverain en y apportant une circulation supplémentaire de personnes ne fréquentant pas forcément cette rue.

Culturellement parlant, c'est également un signal important envers le millier de lecteurs de notre bibliothèque municipale qui trouvera un lieu plus approprié à s'y rendre, à s'y poser, quand les restrictions sanitaires seront levées.

Plus spacieuse, adaptée à l'attente des concitoyens, la bibliothèque aura une lisibilité plus importante en occupant un point stratégique du cœur de ville.

C'est d'ailleurs dans cette nouvelle période de confinement que son personnel et les services techniques municipaux vont tout mettre en œuvre pour que la bibliothèque puisse rouvrir dans ses nouveaux locaux, au plus tard, en tout début d'année 2021.

Après l'emménagement de la bibliothèque, ne pourra-t-on pas parler alors de véritable « trouée culturelle » puisqu'à pied ou en voiture, les clients, lecteurs et badauds passeront de la bibliothèque au CALM, en empruntant la rue du Palais de Justice où se trouvent déjà le cinéma et le Palais du Costume.





Le recensement de la population est réalisé par l'INSEE avec le concours des communes concernées. Si les conditions sanitaires le permettent, le prochain recensement à Lesparre-Médoc sera organisé entre le 21 janvier et le 20 février 2021.

COMMENT VA T-IL SE DÉROULER ?

Afin de réaliser les opérations de recensement, dans de bonnes conditions, la commune a été divisée en treize districts. Chaque district est couvert par un agent recenseur. Ces agents seront recrutés courant décembre. La liste des districts et de leurs agents recenseurs sera consultable en mairie et sur le site internet de la ville.

A partir du 21 janvier, vous serez contactés par l'agent recenseur de votre district. La première visite de l'agent est toujours précédée d'un courrier reçu au domicile de la personne recensée. Lors de son passage, il vous présentera sa carte professionnelle tricolore signée par le maire, avec sa photo et son nom. Toute personne recensée est en droit d'exiger la présentation de cette carte et peut aussi vérifier l'identité de l'agent en consultant le site Internet de la commune www.lesparre-medoc.fr. L'agent recenseur vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Un poste Internet sera également mis à votre disposition en mairie si besoin.

Les questionnaires contiennent une feuille de logement et un bulletin individuel par occupant. Sur ces documents, comme sur le portail Internet, vous devrez renseigner votre âge, votre niveau d'étude et le degré de confort de votre logement par exemple. Les questions peuvent vous paraître intrusives, la législation vous impose néanmoins d'y répondre avec précision et dans les délais impartis (article 3 de la Loi n°51-711 du 7 juin 1951). En contrepartie de cette obligation, les réponses aux questions sont confidentielles. L'agent recenseur est le seul à avoir accès aux questionnaires papier de son district. De plus, les statistiques collectées sont anonymes ; les personnes qui y ont accès sont tenues au secret professionnel.

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour vous éviter d'être contactés plusieurs fois pendant la période de recensement. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données et ne sont jamais conservées en mairie.

Pour en savoir plus, vous pourrez dès le 21 janvier 2021, consulter le site Internet de la commune www.lesparre-medoc.fr ou celui de l'INSEE, dédié au recensement www.le-recensement-et-moi.fr.



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 21 JANVIER AU 20 FÉVRIER 2021

www.le-recensement-et-moi.fr

BON À SAVOIR

Les services publics restent ouverts, notamment la mairie aux heures habituelles. Toutefois, pour limiter la propagation du virus, il vous est recommandé, autant que possible, d'effectuer vos démarches sur le site de la mairie ou par téléphone.

Cette recommandation vaut, même lorsque le confinement sera levé.

Car personne ne s'y trompe, nous allons devoir vivre avec le virus, encore de longs mois.

La ville de Lesparre soutient ses commerçants et artisans

Outre l'annuaire des commerçants et artisans que nous vous invitons à renseigner sur le site de la ville, le service communication a mis en place un lien d'informations via la page facebook de la ville afin que chacun, commerçant ou artisan, puisse indiquer quelle ressource il utilise pour maintenir son activité commerciale. Les commerçants et artisans sont classés par rubrique. Ce lien devrait perdurer après ce confinement afin que ceux qui s'y seront inscrits obtiennent plus de visibilité sur leur activité respective.

N'ATTENDEZ PLUS ! INSCRIVEZ VOUS !

<https://www.facebook.com/VilledeLesparre>



Lesparre'Actus édité par la Ville de Lesparre-Médoc

37, cours du Maréchal de Lattre de Tassigny
33340 Lesparre-Médoc

Tel. : 05.56.73.21.00 - Fax : 05.56.41.86.83

Email : contact@mairie-lesparre.fr

Horaires :

Du lundi au vendredi

08h30 à 12h30 et 14h00 à 17h00

Directeur de publication :

Guiraud Bernard, maire

Rédaction et coordination :

S. Messyas, D. Fernandez, M. Garrigou,
J.C. Laparlière, J.-C. Daudou, M. Le Goarant

Conception : Mairie de Lesparre

Impression : La Médulienne - Soulac/mer

Crédits photos : Ville de Lesparre-Médoc

Tirage : 3 400 exemplaires

Dépôt légal : à parution